

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 15570**

### Intitulé

*L'accès à la certification n'est plus possible*

Artiste clown

Nouvel intitulé : Artiste clown

**AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION**

**QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION**

Association compagnie le Samovar CCTD | Directeur

### Niveau et/ou domaine d'activité

**III (Nomenclature de 1969)**

**5 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

133 Musique, arts du spectacle

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le clown exécute seul, ou en groupe, un numéro, créé à partir de techniques musicales ou corporelles (acrobatie, équilibre, jonglerie, comédie, chant, danse, pantomime..), devant un public ou enregistré, dans un lieu de spectacle ou en extérieur, chez un particulier, dans une école, un hôpital, l'espace public.

Auteur ou coauteur de numéros, voire de spectacles, il peut créer et mettre en scène sa prestation, diriger une équipe artistique et technique, et la production de spectacles vivants ou audiovisuels.

- artiste interprète (clown, burlesque)
- dramaturge
- metteur en scène d'un numéro / d'un spectacle
- metteur en scène d'un personnage pour la scène, la vidéo, la photo
- réalisateur de performances : circassienne, musicale, gestuelle, de manipulation
- animateur / intervenant clown (événementiel, ateliers, milieu hospitalier...)

Les capacités attestées :

Interprétation :

- Précision et justesse d'intention, d'interprétation
- Mise en jeu des palette et gamme d'émotions
- Maîtrise d'un langage verbal et corporel
- Ecoute du partenaire et adaptation du jeu
- Gestion d'une liberté de jeu dans le respect d'une partition
- Gestion et adaptation de son énergie à un public, un espace de jeu

Écriture, mise en scène :

- Écriture d'une séquence / d'un numéro / d'un spectacle court, pour différents supports
- Utilisation des archétypes et des lois d'une écriture comique
- Choix de styles différents, adaptés à des intentions dramatiques / comiques
- Composition d'un cadre, d'une scénographie
- Direction d'acteurs
- Mise en scène pour différents supports (scène, caméra...)

Mise en jeu de techniques corporelles et / ou musicales :

- Maîtrise d'une ou plusieurs techniques vocales / instrumentales / corporelles
- Ecoute de soi et des autres pour jouer à plusieurs
- Maîtrise physique du corps, du mouvement et de l'espace
- Techniques et vocabulaire gestuels : respiration marche, chute, porté, équilibres par rapport à un axe, appuis au sol, et leur

traitement clownesque

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Spectacle vivant : clown, arts de la rue, cirque théâtre
- Audiovisuel
- Ecoles spécialisées
- Animation
- Humanitaire, Hôpital
- Clown, COMEDIEN, INTERPRETE
- Auteur de spectacle
- metteur en scène
- directeur de compagnie
- Pédagogue

- Intervenant (animations, humanitaire)

**Codes des fiches ROME les plus proches :**

L1204 : Arts du cirque et arts visuels

L1203 : Art dramatique

**Modalités d'accès à cette certification**

**Descriptif des composantes de la certification :**

Composante interprétation :

- Interpréter un personnage, une situation, dans un numéro ou un spectacle
- Improviser en solo, duo, formes collectives
- Interprétation, improvisation de formes individuelles (10 à 20mn) ou collectives (20 à 90mn)

Composante écriture et mise en scène :

- Créer un ou plusieurs personnages avec une dramaturgie
- Ecrire la partition textuelle ou gestuelle d'un numéro ou d'un spectacle clownsques pour différents supports (scène, caméra...)
- Ecriture, mise en scène et représentation publique d'une séquence ou d'un numéro (10 à 50 mn), interprété par l'auteur ou par quelqu'un d'autre

Composante mise en jeu de techniques corporelles et / ou musicales :

- Maîtriser une ou plusieurs techniques musicales ou corporelles : chant, instrument, percussions corporelles, mime corporel et théâtre gestuel, danse, techniques de cirque...
- Réaliser un ou plusieurs exploit(s) dans un numéro clownsque
- Interprétation et traitement clownsque d'une partition corporelle ou musicale, seul, en duo, trio ou dans un ensemble (fanfare / chorégraphie ou enchaînements collectifs).

**Validité des composantes acquises : 5 an(s)**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION OUI NON			COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		- le directeur du Samovar, président du jury - 4 professionnels extérieurs au Samovar au moins : artistes, directeur de structures, de compagnies, partenaires institutionnels...
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle	X		- le directeur du Samovar, président du jury - 4 professionnels extérieurs au Samovar au moins : artistes, directeur de structures, de compagnies, partenaires institutionnels...
Par expérience dispositif VAE prévu en 2010	X		- le directeur du Samovar, président du jury - 4 professionnels extérieurs au Samovar au moins : artistes, directeur de structures, de compagnies, partenaires institutionnels...

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

**LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**

**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX**

**Base légale**

**Référence du décret général :**

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 8 juillet 2009 publié au Journal Officiel du 21 juillet 2009 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau III, sous l'intitulé Artiste clown avec effet au 21 juillet 2009, jusqu'au 21 juillet 2012

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

**Références autres :**

Arrêté du 10 août 2012 publié au Journal Officiel du 22 août 2012 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau III, sous l'intitulé "Artiste clown" avec effet au 21 juillet 2012 jusqu'au 22 août 2017.

Arrêté du 12 juillet 2010 publié au Journal Officiel du 22 juillet 2010 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Modification du nom de l'organisme délivrant la certification professionnelle.

#### **Pour plus d'informations**

##### **Statistiques :**

12 -13 titulaires de la certification / an (moyenne).

##### **Autres sources d'information :**

admin-ecole@lesamovar.net

Le Samovar

##### **Lieu(x) de certification :**

Association compagnie le Samovar CCTD : Île-de-France - Seine-Saint-Denis ( 93) [Bobigny]

Le Samovar 165 avenue Pasteur - 93 170 Bagnolet

##### **Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

Le Samovar 165 avenue Pasteur - 93 170 Bagnolet

##### **Historique de la certification :**

**Certification précédente :** Artiste clown

**Certification suivante :** Artiste clown